



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 juillet 2014

Dégradation de la piscine : un acte inacceptable !

Dans la nuit du mercredi 23 juillet 2014, la piscine de Creil Bords de l'Oise a subi des dégradations, la rendant temporairement hors d'usage.

Malgré la présence d'une société de gardiennage, il s'avère que ces dégradations sont le résultat d'actes de malveillance.

Les services de la ville se sont mis à pied d'œuvre immédiatement pour trouver une solution de substitution afin de ne pas pénaliser les Creilloises et les Creillois, qui plébiscitent cette année encore, très largement cette initiative.

Deux nouveaux bassins sont donc en cours d'installation afin de remplacer dans les meilleurs délais le bassin endommagé.

Je condamne fermement ces dégradations qui privent nos enfants d'activités en période estivale et qui pénalisent le travail de l'ensemble des services municipaux.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre indignation et notre intransigeance face à de tels actes de vandalismes qui touchent des services à la population mis à disposition gratuitement notamment pour les plus jeunes.

Jean-Claude VILLEMMAIN
Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise
Maire de Creil

Contact presse : Cabinet du Maire 03.44.29.50.51